

DECISION N°13/21

Attribution de la procédure relative aux audits de renouvellement, de suivi 1 et 2 des certifications Iso 14 0001 et 50 001 et à l'audit initial de suivi 1 et 2 de la certification Iso 45 001 pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu les articles L. 5711-1, L. 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L 2124-3, R2124-1 et R2124-2 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération DL 44/2020 du 23 juillet 2021 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

Vu la lettre de consultation publiée sur la plateforme dématérialisée du SIOM <http://www.e-marchespublics.com>, le 04 mars 2021,

Vu l'unique offre remise par la société *AFNOR*, sise 11 rue Francis de Pressensé, 93 571 La Plaine Saint Denis Cedex,

Considérant que dans le cadre de sa démarche environnementale et énergétique, le SIOM souhaite poursuivre ses efforts d'amélioration de son Système de Management Environnemental et Energétique, et obtenir le renouvellement de la certification environnementale ISO 14 001 et ISO 50 001 et réaliser un audit initial de suivi 1 et 2 de la certification Iso 45 001,

DECIDE

ARTICLE 1 :

D'attribuer à la société *AFNOR*, 11 rue Francis de Pressensé, 93 571 La Plaine Saint Denis Cedex, la procédure relative aux audits de renouvellement, de suivi 1 et 2 des certifications Iso 14 0001 et 50 001 et à l'audit initial de suivi 1 et 2 de la certification Iso 45 001 pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse.

ARTICLE 2 :

Une seule offre a été reçue, elle a été jugée acceptable. En conséquence, le marché est attribué à la société *AFNOR*, qui a d'ores et déjà fourni les pièces administratives mentionnées à l'article R2143-3 et R2143-6 du code de la commande publique

ARTICLE 3 :

Il s'agit d'un marché ordinaire, à montants forfaitaires.

A titre d'information, le prix de la réalisation de l'audit de renouvellement ISO 14 001 et ISO 50 001 et de l'audit initial de l'ISO 45 001 est de 13 090 € HT.

Le prix de la réalisation de l'audit de suivi n°1 ISO 14 001, ISO 50 001 et ISO 45 001 est de 5950 € HT.

Le prix de l'audit de suivi n°2 ISO 14 001, ISO 50 001 et ISO 45 001 est de 5950 € HT.

Le montant maximum du marché sur toute sa durée est de 24 990 € HT, soit 29 988 € TTC.

ARTICLE 5 :

L'accord-cadre débute à compter de sa date de notification pour une durée de 3 ans, non renouvelable.

ARTICLE 4 :

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Primitif, secteur public, section investissement et section fonctionnement.

ARTICLE 6 :

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le **27 AVR. 2021**

Le Président

Jean-François VIGIER

Décision : - transmise en Préfecture par voie dématérialisée le : **27 AVR. 2021**
- affichée le : **27 AVR. 2021**

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC13B_2021
Date de la décision:	2021-04-27 00:00:00+02
Objet:	Attribution de la procédure relative aux audits de renouvellement, de suivi 1 et 2 des certifications Iso 14 0001 et 50 001 et à l'audit initial de suivi 1 et 2 de la certification Iso 45 001 pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20210427-DC13B_2021-AU

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20210427-DC13B_2021-AU-1-1_0.xml	text/xml	1053
nom original:		
dc 13.pdf	application/pdf	116088
nom de métier:		
99_AU-091-200062321-20210427-DC13B_2021-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	116088

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	27 avril 2021 à 14h29min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 avril 2021 à 14h30min07s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	27 avril 2021 à 14h30min15s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	27 avril 2021 à 14h35min22s	Recu par le MIAT le 2021-04-27

